

Mention d'information

Gestion des événements (Décision n° PDB 2020-03)

La Mutualité Sociale Agricole des Portes de Bretagne met en œuvre un traitement automatisé de données à caractère personnel, dénommé « Gestion de la communication interne » dont les finalités sont :

- La gestion de la logistique et des événements organisés par la MSA
- La gestion des invitations, des inscriptions, des relances (téléphoniques, mails, SMS), l'organisation logistique des événements, la participation (feuilles d'émargement) et la facturation.
- La gestion des sollicitations des élus, du personnel de la MSA, et des personnes extérieures pour intervenir ou participer à des événements internes ou extérieurs
- La production de statistiques pour évaluer les événements

Les catégories de données à caractère personnel traitées sont les suivantes :

- les données d'identification,
- Autres catégories de données (données relatives à l'inscription et à la participation aux événements et statistiques relatives à la participation)

La base légale du traitement est l'intérêt légitime poursuivi par le responsable de traitement.

Les catégories de personnes concernées par le traitement sont les salariés de la caisse MSA des Portes de Bretagne et du Groupe MSA et les élus MSA des Portes de Bretagne, intervenants, personnes extérieures ou journalistes invités à participer aux événements organisés par la MSA, personnels des prestataires sollicités dans le cadre de l'organisation des événements.

Les données ne sont pas conservées au-delà de 5 années après la réalisation de l'événement concerné.

Sont destinataires de tout ou partie des données, dans la limite de leurs attributions respectives :

Destinataires internes :

1. Le service communication, le secrétariat de direction, le service de la vie mutualiste
2. La Direction de la MSA des Portes de Bretagne

Organismes externes :

Les prestataires de la MSA des Portes de Bretagne en charge de l'organisation des événements

Sous-Traitants :

Le prestataire de l'application web utilisée pour les e-mailing

Conformément aux articles 15 et suivants du Règlement Général sur la protection des données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation, d'opposition et d'effacement aux données qui vous concernent.

Ces droits s'exercent sur demande écrite adressée au Directeur de la Caisse de Mutualité Sociale Agricole des Portes de Bretagne ou à son Délégué à la Protection des Données (DPO).

En cas de difficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessus, toute personne peut également introduire une réclamation auprès de l'autorité indépendante en charge du respect de la protection des données personnelles : [Commission Nationale Informatique et Libertés \(CNIL\)](#) – 3, Place de Fontenoy TSA – 80715 – 75334 PARIS CEDEX07